



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lignes : Ile-de-France

Question écrite n° 50479

Texte de la question

M Jean-Claude Mignon appelle l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace sur la dégradation préoccupante des conditions de transport des usagers domiciliés dans sa circonscription de Seine-et-Marne et travaillant dans la capitale. Outre des conditions de confort inexistantes, ceux-ci doivent, sur certaines lignes, changer de train. Ainsi, sur le réseau entre Melun et Corbeil, les voyageurs doivent changer de train en gare de Juvisy, et ce aux heures de pointe, dans la cohue que l'on peut imaginer. Il lui demande, par conséquent, quelle est la raison qui justifie ce changement en gare de Juvisy alors que, pendant de nombreuses années, Melun était reliée à Paris-Gare de Lyon, via Corbeil-Essonnes sans changement.

Texte de la réponse

Reponse. - Pour être appréciées, les modifications de l'exploitation de la ligne ferroviaire Paris-Melun via Corbeil doivent être replacées dans le cadre plus général de la desserte de la ville nouvelle d'Evry ; elles s'expliquent par la forte croissance démographique de cette agglomération. En mettant en place une nouvelle grille horaire, la SNCF a eu pour objectif d'adapter ses services à l'évolution des besoins de sa clientèle. Pour cela, il lui fallait augmenter la capacité des trains desservant la ville nouvelle, tout en tenant compte de contraintes d'exploitation. La capacité maximale des voies entre Villeneuve-Saint-Georges et Paris étant pratiquement atteinte, aucun train supplémentaire ne pouvait être ajouté dans les périodes de pointe. La SNCF a donc décidé de créer des navettes Melun - Corbeil - Juvisy et d'équiper en matériel roulant à deux niveaux les trains assurant la desserte de la ville nouvelle. Cette solution présente l'avantage de supprimer des manœuvres en gare de Juvisy, qui étaient des facteurs importants d'irrégularité du trafic. Elle permet aussi une répartition plus équitable de la charge des trains, car une bonne partie des voyageurs empruntant les navettes utilisent la ligne C du RER pour pénétrer dans Paris. Les voyageurs qui continuent leur voyage par la ligne de banlieue Sud-Est bénéficient de bonnes conditions de correspondances. La solution retenue dégrade malheureusement la desserte de quelques gares, même si elle facilite les déplacements du plus grand nombre des voyageurs. La SNCF a donc engagé l'étude des améliorations qui pourraient être apportées au service actuellement offert. Cette étude est en cours d'achèvement : des propositions seront soumises prochainement au syndicat des transports parisiens ; elles devraient permettre d'offrir une desserte d'un train au quart d'heure en période de pointe, au lieu d'un train toutes les demi-heures actuellement.

Données clés

Auteur : [M. Mignon Jean-Claude](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50479

Rubrique : Sncf

Ministère interrogé : équipement, logement, du transport et espace

Ministère attributaire : équipement, logement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1991, page 4754